



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

**Direction départementale de la
cohésion sociale et de la
protection des populations**

Service vétérinaire - santé et
protection animales-environnement

Cité administrative - Porte B
34 avenue Maunoury - BP 10269
41006 BLOIS CEDEX

Préfecture de loir et cher
Service Interministériel d'Animation des Politiques Publiques
Pôle environnement et Transition Énergétique
B.P. 40299 – 41006 BLOIS cedex

Affaire suivie par
M. Pascal MARTEAU
Téléphone : 02 54 90 97 90
Télécopie : 02 54 78 65 34
prenom.nom@loir-et-cher.gouv.fr

Blois, le 006/08/2019

ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr

N. Réf. : DDCSPP41 2019 02022 **OBJET : Validation dossier de ré-examen IED**

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

Nom de l'établissement : DE LA COUDRE (GAEC)

Code S3IC :541,00876

N° SIRET : 38520444100013

Commune : FONTAINE LES COTEAUX

Adresse du site : La fontaine de la Coudre - 41800 FONTAINE LES COTEAUX

et à son instruction technique finalisée le 07/05/19 nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation.

L'inspecteur de l'environnement
chargé des installations classées

Jacky PALLUS

Pour avis conforme
L'adjoint au chef du service vétérinaire
Santé et Protection animales - Environnement

Pascal Marteau

Délais et voies de recours :

Recours gracieux : dans les meilleurs délais auprès de l'auteur de la décision

Recours hiérarchique : dans les meilleurs délais auprès du supérieur hiérarchique (la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ou le préfet de Loir et Cher)

Recours contentieux : sous 2 mois, auprès du tribunal administratif d'Orléans

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours accessible par le site internet www.telerecours.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (de préférence sur rendez-vous)